

# CONTRAT DE SPONSORING (ou PARRAINAGE) – SAISON ...../.....

**ENTRE :**

L'association : MOURS TENNIS CLUB

Objet : La pratique du Tennis

Domiciliation : La Maison des Associations - Place de l'Europe 26540 Mours-Saint-Eusèbe

Numéro RNA : W263001648

Président : Werner SCHUMANN

Trésorier : Bertrand VIAL

**ET :**

La société mécène : ..... Située : .....

Représentée par : ..... En sa qualité de : .....

Ci-après dénommée « le sponsor »,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

LE MOURS TENNIS CLUB est affiliée à la FFT (Fédération Française de Tennis) et organise des compétitions officielles de Tennis et de Beach Tennis. Le club engage également des équipes en championnat Drôme – Ardèche. Les licenciés pratiquent de leur côté des tournois individuels.

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de la participation qu'apporte le sponsor au MOURS TENNIS CLUB dans le cadre de son projet de développement, ainsi que les obligations réciproques qu'ils s'imposent pour la durée mentionnée ci-dessous.

**ARTICLE 2 : OBLIGATION DU SPONSOR**

Le sponsor s'engage à verser au MOURS TENNIS CLUB la somme de ..... pour les supports publicitaires listés ci-dessous :

.....  
.....

Sauf conditions particulières spécifiées ci-dessus, le versement de ces sommes s'effectuera à la signature de la présente convention, il sera établi et fournit une facture.

Le sponsor devra fournir son logo (vectorisé) pour la création des supports choisis.

**ARTICLE 3 : OBLIGATION DU MOURS TENNIS CLUB :**

En contrepartie du soutien du sponsor, LE MOURS TENNIS CLUB s'engage à :

.....  
.....  
.....

ARTICLE 4 : DUREE DU CONTRAT

Lors de la 1ère souscription pour le financement d'un panneau publicitaire, le sponsor s'engage pour une période de 2 ans. Au bout des 3 ans cette convention est renouvelable à chaque fin d'année pour une durée d'un an au tarif de l'article 2.

Pour le reste des supports, l'engagement est sur la saison.....

Fait à .....  
(En double exemplaire)

Le .....

LE SPONSOR  
(Cachet et signature)

Le Président du MOURS TENNIS CLUB  
(Signature)